

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

États financiers
31 décembre 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Au fiduciaire de Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire (la « Fiducie ») au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie, qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2020;
- l'état des résultats et du résultat étendu pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux PCGR des États-Unis, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 18 mars 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128080

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Bilan

Au 31 décembre 2020

	Note	2020 \$	2019 \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie		46 542	36 570
Placements	4	30 643 516	24 853 844
		<u>30 690 058</u>	<u>24 890 414</u>
Placements			
	4	152 462 345	133 527 291
		<u>183 152 403</u>	<u>158 417 705</u>
Passif			
Passif à court terme			
Comptes créditeurs et charges à payer		<u>27 630</u>	<u>20 693</u>
Actif net			
		<u>183 124 773</u>	<u>158 397 012</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État des résultats et du résultat étendu

Exercice clos le 31 décembre 2020

	Note	2020 \$	2019 \$
Revenu de placement			
Intérêts sur les obligations à coupon zéro		5 933 281	5 699 630
Autres intérêts		48	347
		<hr/>	<hr/>
		5 933 329	5 699 977
Charges			
Honoraires professionnels		17 764	10 348
Honoraires du fiduciaire		41 556	41 263
		<hr/>	<hr/>
		59 320	51 611
Bénéfice net et résultat étendu		5 874 009	5 648 366
Autres éléments du résultat étendu			
Gain latent sur les titres de créance disponibles à la vente	3, 4	18 793 752	-
		<hr/>	<hr/>
Résultat étendu		24 667 761	5 648 366

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	158 397 012	152 748 646
Bénéfice net et résultat étendu de l'exercice	5 874 009	5 648 366
Autres éléments du résultat étendu	18 793 752	-
Apports	60 000	-
Actif net à la clôture de l'exercice	183 124 773	158 397 012

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2020

	2020 \$	2019 \$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net et résultat réétendu de l'exercice	5 874 009	5 648 366
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Intérêts sur les obligations à coupon zéro	(5 933 281)	(5 699 630)
Intérêts perçus sur les placements	447 500	1 212 942
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes créditeurs et charges à payer	6 937	(7 075)
	<u>395 165</u>	<u>1 154 603</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(24 997 693)	(54 140 599)
Échéance de placements	24 552 500	52 980 058
	<u>(445 193)</u>	<u>(1 160 541)</u>
Activités de financement		
Apports	60 000	-
	<u>9 972</u>	<u>(5 938)</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	9 972	(5 938)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>36 570</u>	<u>42 508</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>46 542</u>	<u>36 570</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

1 Description de la Fiducie

En vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire (L.C. 2002, c.23) (la « LDCN »), entrée en vigueur en 2002, les propriétaires canadiens de déchets de combustible nucléaire devaient créer une société de gestion, la Société de gestion des déchets nucléaires, et chacun d'eux devait établir un fonds en fiducie afin de financer les coûts liés à la gestion à long terme de ses déchets de combustible nucléaire. Hydro-Québec a constitué la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire (la « Fiducie »), dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire.

En avril 2009, le gouvernement du Canada a approuvé la formule de financement des coûts liés à la méthode retenue pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire. Les sommes déposées dans les fonds en fiducie ne peuvent servir qu'au financement de la mise en œuvre de cette méthode. Pour s'acquitter de ses responsabilités financières, Hydro-Québec a effectué tous les versements exigés par la LDCN.

La Fiducie est exonérée d'impôts sur le résultat en vertu de l'alinéa 149(1)(z.2) de la Loi de l'impôt sur le revenu (S.R.C. 1985, c. 1).

Le fiduciaire de la Fiducie est la Fiducie RBC Services aux investisseurs.

2 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Le fiduciaire est d'avis que ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie.

Le fiduciaire a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 17 mars 2021, date d'approbation des présents états financiers, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la prise en compte d'événements postérieurs à la date du bilan.

Pandémie de COVID-19

La pandémie mondiale de COVID-19 a eu un impact sur l'activité économique et sur les marchés financiers. L'incidence de la pandémie a été reflétée dans la juste valeur des placements au 31 décembre 2020.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

Instruments financiers

Les actifs financiers se composent de la trésorerie et des placements.

La trésorerie est évaluée initialement au coût, qui correspond à la juste valeur.

Les placements ont été classés dans la catégorie des titres de créance disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation; elles sont alors reclassées dans les résultats. Les revenus tirés de ces placements, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés dans les résultats.

Les passifs financiers se composent des comptes créditeurs et charges à payer.

Les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Conformément aux normes applicables, la Fiducie classe les évaluations à la juste valeur des actifs et des passifs financiers selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- niveau 1 : cours (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques auxquels la Fiducie peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs;
- niveau 2 : données autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- niveau 3 : données non observables.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

3 Modification de conventions comptables

Modification récente

Instruments financiers

Au 31 décembre 2020, les placements ont été reclassés dans la catégorie des titres de créance disponibles à la vente, alors qu'ils étaient auparavant classés dans la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance. Le reclassement est prospectif.

Ce reclassement s'explique par le changement de stratégie de gestion des placements de la Fiducie. Il n'est plus prévu de détenir tous les placements jusqu'à leur échéance, mais plutôt d'effectuer une gestion plus active du portefeuille de placement.

Au moment du changement de catégorie de ces placements, leur coût amorti était de 164 312 109 \$, alors que leur juste valeur était de 183 105 861 \$. Un gain latent sur les titres de créance disponibles à la vente de 18 793 752 \$ a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu au 31 décembre 2020.

Norme publiée mais non encore adoptée

Instruments financiers

En juin 2016, le Financial Accounting Standards Board a publié l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2016-13, *Financial Instruments – Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Fiducie examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

4 Instruments financiers

Objectif de placement

L'objectif de la Fiducie est de financer les coûts liés à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire d'Hydro-Québec. En plus des obligations émises par les organismes publics, la Fiducie peut investir dans des obligations et des billets de sociétés, des actions et des produits dérivés.

	2020		2019	
	Coût amorti \$	Juste valeur \$	Coût amorti \$	Juste valeur \$
Placements				
Hydro-Québec, valeur nominale de 25 000 000 \$ et taux d'intérêt effectif de 1,81 %, échéant le 29 avril 2020	-	-	24 853 844	24 846 546
Hydro-Québec, valeur nominale de 30 680 000 \$ et taux d'intérêt effectif de 1,82 %, échéant le 29 avril 2021	30 501 333	30 643 516	29 952 906	29 976 492
Hydro-Québec, valeur nominale de 65 160 000 \$ et taux d'intérêt effectif de 4,49 %, échéant le 15 avril 2022	61 549 770	64 997 037	58 869 271	62 501 918
Hydro-Québec, valeur nominale de 25 675 000 \$ et taux d'intérêt effectif de 0,89 %, échéant le 1 ^{er} mai 2023	25 148 952	25 482 447	-	-
Hydro-Québec, valeur nominale de 65 450 000 \$ et taux d'intérêt effectif de 5,30 %, échéant le 15 avril 2027	47 112 054	61 982 861	44 705 114	55 855 217
	164 312 109	183 105 861	158 381 135	173 180 173
Moins				
Placements échéant à moins de un an	30 501 333	30 643 516	24 853 844	24 846 546
	133 810 776	152 462 345	133 527 291	148 333 627

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

Cumul des autres éléments du résultat étendu

	2020 \$
Solde à la clôture de l'exercice précédent	-
Autres éléments du résultat étendu avant reclassement	18 793 752
Montants reclassés hors cumul des autres éléments du résultat étendu	-
	<hr/>
Autres éléments du résultat étendu	18 793 752
Solde à la clôture de l'exercice courant	<hr/> 18 793 752

Gestion des risques financiers

La Fiducie est exposée aux risques liés à ses stratégies de placement et aux marchés dans lesquels elle investit.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt. La Fiducie est présentement exposée à une fluctuation de la juste valeur en raison des placements en obligations à coupon zéro.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne respecte pas ses obligations et qu'en découle une perte financière pour l'autre partie. Au 31 décembre 2020, la Fiducie a limité son exposition au risque de crédit en investissant dans des obligations émises par Hydro-Québec, société liée et société d'État du gouvernement du Québec.

Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de la valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.